

**PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS Motonautisme et
disciplines associées**

Public concerné :

Sont concernées par la présente formation, toutes les personnes désirant devenir moniteur de sports nautiques, spécialité Motonautisme et disciplines associées. Le moniteur de « motonautisme et DA » encadre des activités de VNM (Jet à selle, Jet à bras), de Bateau à Moteur, d'ESH (Flyboard) et d'Engins Tractés pour tout public et sur tous milieux. *(Si vous êtes reconnu en situation de handicap et pour connaître les conditions d'accueil, contacter notre référent handicap : Maxence BIENVENU)*

Durée de l'action :

875 heures (602 heures en centre et 336 (min. 301) en stage)

Nombre de participants par session :

Min : 8 stagiaires Max : 20

Dates prévisionnelles des sessions :

Pour 2024 : du 22 avril au 31 octobre *(pour rappel, vos dossiers doivent être transmis à nos services, complet, 1 mois avant le début de la formation soit le vendredi 22 mars)*

Tests d'entrée : du 08 au 12 avril 2024 *(les résultats d'admission seront communiqués le 12 avril au soir, par mail)*

Catégorie de formation : Plan de développement des compétences/ Formation en apprentissage

Prérequis :

- Être titulaire :
 - Permis Mer Côtier ou de l'option « Côtière » du Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur ;
 - Permis Eaux Intérieures (S) ou de l'option « Eaux intérieures » du Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur ;
 - CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste) ;
 - PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ou AFPS ou BNPS ou BNS ;
 - Attestation de natation (100m nage libre départ plongé, récupération objet immergé) ;
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités nautiques.
- Fournir les documents précisés dans « Documents Obligatoires à fournir » du dossier d'inscription.
- Avoir satisfait aux épreuves des tests d'entrée et de sélection.

Objectifs :

Utiliser les différents outils et méthodes pédagogiques permettant d'encadrer la pratique du jet et des disciplines associées.

Maitriser l'encadrement de l'activité VNM

Maitriser l'encadrement des différentes disciplines associées (Engins tractés, ESH, bateaux à moteurs).

Maîtriser les réglementations maritimes et fluviales, la conduite des bateaux à moteur.

Maitriser les bases de la pratique de VNM (Jet à selle, Jet à bras) et d'ESH (Flyboard).

Lieu :

Les cours auront lieu au 23 boulevard Eric Tabarly pour la pratique et au Creps d'Antibes pour la théorie.

Intervenants :

Formateurs professionnels des activités nautiques ayant une expérience significative et reconnue ou professionnels dans leur secteur (anglais, physiologie, météorologie...)

Supports techniques et pédagogiques utilisés :

- *Techniques :*
 - ✓ Jet ski, gilet moniteur ;
 - ✓ Bateau type ski nautique Correctcraft, bateau semi rigide, divers engins tractés.
- *Pédagogiques :*
 - ✓ Exercices préétablis ;
 - ✓ Documentations informatives et normatives diverses, documents par type d'activités.

Documentation remise aux stagiaires :

- ✓ Remise de documentations diverses (informatives et normatives) ;
- ✓ Remise de livrable opérationnel intégrable dans l'activité.

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Explications théoriques, travaux pratiques, démonstration opérationnelle de processus ;
- ✓ Exercices permettant la constitution de livrables opérationnels et déclinables dans la structure ;
- ✓ Intégration des pratiques existantes et retours d'expérience ;
- ✓ Pédagogie mise en œuvre sous format de formation-action.

Evaluation et suivi pédagogique :

- ✓ Evaluation de l'action pédagogique par mise en situation ou évaluation formative à la fin d'une partie du programme ;
- ✓ Evaluation par épreuves préalables à la mise en situation pédagogique avant le stage ;
- ✓ Evaluation finale par épreuves certificatives (épreuve + rattrapage).

Evaluation de la satisfaction :

- ✓ Evaluation préalable au commencement de la formation par lettre de motivation et entretien préalable : attentes et intérêt envers la formation de la part du candidat ;
- ✓ Evaluation de la formation à la fin de chaque partie.

Encadrement pédagogique :

L'encadrement pédagogique sera mis en œuvre de la manière suivante :

- ✓ Mise en place d'un responsable de formation : Romain TASSI, Président de l'IFPAN.
- ✓ Mise en place d'un référent pédagogique et organisationnel : Maxence BIENVENU, coordonnateur de formation.
- ✓ Mise en place d'un référent handicap et d'un référent mobilité : Maxence BIENVENU, Coordonnateur de formation, référent handicap et mobilité.

Validation/ Sanction pédagogique :

Toute absence devra être justifiée. Si le total des absences est supérieur à 10 % de la durée totale de la formation, le candidat pourra être exclu ou ne pas être présenté aux épreuves certificatives.

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

Délivrance du diplôme :

Le candidat devra satisfaire aux conditions de réussite des épreuves certificatives pour y être « proposé ». Il devra être « proposé » aux **4 unités capitalisables** (UC) pour valider son diplôme.

Un jury plénier composé de professionnels du secteur et de fonctionnaires de la DRAJES PACA se réunira une fois toutes les épreuves passées afin de valider ces propositions nécessaires à la remise du diplôme final.

Cout des interventions :

5 995 € net (non assujetti à la TVA)

Contenu

1. Sécurité – Navigation – 91 h

- La sécurité active
- La sécurité passive
- Intervention auprès d'un pratiquant en difficulté
- Secours et assistance
- L'environnement
- Aérodynamique
- Aérologie appliquée
- Météorologie
- La mer, vagues, courants, marées, cartes

2. Technique – Pédagogie – 91 h

Le VNM :

- La technique : jet à bras, jet à selle
- La pédagogie : initiation, randonnée
- Compétition

ESH (Flyboard) :

- Technique et pédagogie

Le bateau :

- Coques, matériaux, propulsion

Les engins tractés :

- Type, fonctionnement, sécurité

3. Le Pratiquant – 35h

- Caractéristiques socio culturelles
- Cas particuliers (peurs...)

4. L'établissement d'activités nautiques (la base nautique) – 35 h

5. Communication, mécanique – 42 h

6. Bilan de stage/Fin de formation – 35 h

7. Projet d'action – 133 h

8. Contrôle évaluation formative – 140 h

9. Mise en situation pédagogique – 336 h